



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2023 à 19h15

- Date de convocation : 05 septembre 2023

Président : Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire

Secrétaire de séance : Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX

PRÉFECTURE DE L'EURE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

19 SEP. 2023

ARRIVÉE

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, DESCHAMPS, GLEIZES, GUION, INIGO, VAUZOU, WECKSTEIN,

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

E. DESCHAMPS (pouvoir à C. GUION), S. VAUZOU (pouvoir à M-M. MAGNAUDEIX), M. WECKSTEIN (pouvoir à P. MAINGUY), C. INIGO (pouvoir à G. LE LAN-LE LUYER)

DELIBERATION N° 29/2023 – FIXATION DU PRIX DU LOYER MAISON ROUTE DU VAL

M. le Maire explique aux membres du conseil que la maison située 2 route du Val à Pressagny-L'Orgueilleux, propriété de la commune, a été mise en location le 1^{er} septembre 2023.

Le montant du loyer mensuel a été fixé à 900 € toutes charges comprises en accord avec l'agence chargée de la gestion du bien.

Vote : Unanimité pour la fixation du montant du loyer mensuel à 900 € (toutes charges comprises).

Le Maire, Pascal MAINGUY

